



FRAIS D'UTILISATION - COMPTES PARTICULIERS

En vigueur le 1^{er} juillet 2014

TARIFICATION À LA PIÈCE

ÉPARGNE AVEC OPÉRATIONS, RENDEMENT CROISSANT, ÉPARGNE STABLE¹

Code	Transaction	Tarif
COMPTE AVEC OPÉRATIONS		
ROP / DCN	Chèque	0,90 \$
	Dépôt	
DEP / DSL	Comptoir	Sans frais
DGA	Guichet automatique	
DI	Dépôt direct	
	Retrait	
RET / RSL	Comptoir	0,90 \$
RGA / AGA	Guichet automatique	0,80 \$
RGP	Guichet automatique autres institutions financières (Interac ^{2,3} / Plus ³)	0,80 \$
ACH	Paiement direct (Canada, États-Unis)	0,80 \$
	Paiement de facture	
PFT	Comptoir	2 \$
FGA	Guichet automatique	0,80 \$
PAC / PWW	AccèsD (Téléphone ou Internet)	0,80 \$
RA / RPA	Paiement préautorisé (Retrait direct)	0,80 \$
	Virement	
VC	Comptoir	0,90 \$
VGA	Guichet automatique	0,80 \$
VAC / VWW	AccèsD (Téléphone ou Internet)	0,80 \$
VIR	Virement automatisé (à l'intérieur d'un même folio)	Sans frais
VFC / VFF	Virement automatisé inter-folios (dans la même caisse)	0,80 \$
VAP	Virement automatisé EOP à PR/MC	Sans frais

RELEVÉ DE COMPTE

	Tarif
Hebdomadaire	
Sans jumelage	1,50 \$
Avec images de chèques papier	2,50 \$
Avec images de chèques en ligne	2 \$
Mensuel	
Sans jumelage	1 \$
Avec images de chèques papier	3,50 \$
Avec images de chèques en ligne	2,50 \$
En ligne (sur AccèsD)	
Sans jumelage	Sans frais
Avec images de chèques papier	3 \$
Avec images de chèques en ligne	2 \$

Notes

1. Les chèques et les retraits directs sont des transactions qui ne peuvent pas être effectuées dans le compte d'épargne stable.
2. MD: Marque déposée d'Interac inc. utilisée sous licence.
3. Dans le cas des retraits effectués aux guichets automatiques Interac et Plus d'autres institutions financières, des frais de 1,50 \$ et de 3 \$ respectivement s'appliquent en sus. Pour les membres particuliers des caisses populaires affiliées à L'Alliance des caisses populaires de l'Ontario limitée, les frais d'accès au réseau Interac pour un maximum de trois retraits par mois effectués à partir d'un guichet automatique d'une autre institution financière (1,50 \$ par transaction) sont inclus dans les forfaits à tarif mensuel fixe suivants: L'Alternatif, L'Autonome, L'Autonome Plus, Le Profitable et Le Profitable Plus. Toutefois, certains exploitants de guichets automatiques exigent des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets. Ceux-ci doivent en aviser les utilisateurs par un message à l'écran avant le traitement de l'opération. L'utilisateur a ainsi la possibilité d'annuler l'opération. Ces frais s'ajoutent au montant du retrait et sont versés directement à l'exploitant du guichet.